

d'autres pays voudront que nous abaissions nos tarifs et qu'en retour nous leur demanderons d'abaisser leurs barrières autres que douanières.

Nous savons également qu'il y a des milliers de façons de relever les barrières autres que douanières. Nos industriels, par exemple, savent qu'ils n'ont aucune possibilité de pénétrer nombre de marchés où ils pourraient réussir s'il en allait autrement. Comment y mettre fin? Le Canada n'impose pas beaucoup de barrières autres que douanières, et pourtant il se heurte à celles que lui imposent d'autres pays pour se protéger. Quelle est la stratégie industrielle du ministre? Il devrait, par exemple, s'inquiéter de l'état de notre industrie électronique. L'industrie des matières plastiques est un autre secteur d'activité que nous devrions aider plus particulièrement du fait que ses approvisionnements de base proviennent de l'industrie pétrochimique. Mais les fabricants de produits chimiques sont également en état d'alerte, comme nous nous en apercevons à lire le courrier que nous recevons. Ces industries devraient participer au dialogue.

Nous nous rendons compte que tout le monde a été autorisé à présenter un rapport au comité des tarifs et du commerce. Mais il n'y a eu aucune réaction en retour. Il existe, je crois, une certaine tendance au ministère à considérer que les porteparole de l'industrie n'ont pas assez les pieds sur terre et qu'ils ne sont pas assez en faveur du libre-échange. Monsieur l'Orateur, nous ne sommes nullement contre le principe du libre-échange, mais quand il est équitablement appliqué dans le monde entier. Il s'agit donc d'une question de niveau et nous devons également protéger nos intérêts. Aucun autre pays ne va sacrifier ses propres intérêts nationaux au nom du sacrosaint libre-échange. Les autres pays qui participeront aux négociations protégeront eux aussi leurs intérêts tant qu'ils pourront, et en espérant obtenir eux aussi un abaissement des barrières douanières. Qui va-t-on sacrifier? Qui perdra ses emplois? Combien d'exemptions nous seront accordées sur quel pourcentage de notre commerce? Mais le ministre n'a sans doute pas encore la réponse à toutes ces questions.

Je ne pense pas que nous devons nous montrer pessimistes à l'égard du Canada. Il n'y a pas un seul aspect de la situation auquel nous ne puissions remédier, pourvu que le gouvernement mène bien sa barque, communique les renseignements voulus et s'entende avec les industries intéressées. L'honorable représentant qui dirige ce ministère, et qui a été pendant 14 ou 15 ans dans l'opposition est certainement un de ceux qui souhaitent que l'industrie et le secteur des matières premières soient impliqués dans ces négociations. Il pourrait tout au moins les renseigner sur ce qui se passe.

Il en est de même pour l'agriculture et la pêche. Dans ces trois secteurs, nous devons obtenir un abaissement des barrières commerciales. Qu'a donc fait le ministre jusqu'ici pour ces secteurs d'activités? A quoi devra-t-il renoncer, s'il fait quoi que ce soit pour les aider? Partout, dans les pages d'affaires de nos journaux, on nous rappelle les difficultés qui se posent actuellement à l'industrie. Une étude indépendante et objective montre que dans les années 60, alors que nous pensions que tout allait bien la position du Canada vis-à-vis du reste du monde se dégradait. Le rapport révèle même que le Canada pourrait devenir...

M. l'Orateur adjoint: Je regrette d'interrompre le député mais son temps de parole est écoulé. Bien entendu, il peut

poursuivre avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Une voix: Non.

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'aimerais en profiter pour remercier l'opposition de me donner l'occasion de consigner certains faits et de chasser ce qui semble être chez eux une peur grandissante.

J'ai écouté très attentivement le discours du député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) mais je n'ai pu y déceler le moindre indice de l'orientation que le député souhaiterait pour le Canada. Il n'a exprimé qu'une foule de craintes. Par moments, il me semblait qu'il était en faveur d'un protectionnisme accru, l'instant d'après il semblait favoriser le libre-échange. Quoi qu'il en soit, il m'a bien semblé qu'il utilisait à toutes les sauces l'expression «stratégie industrielle» et il a lu un extrait du rapport du Conseil des sciences qui, selon lui, constitue une stratégie industrielle. Ce n'est certes pas le cas, à mon avis. Une stratégie industrielle doit tenir compte d'une vaste gamme de facteurs, dont la politique fiscale, et indiquer quels sont les marchés mondiaux que nous pouvons entamer, quelle proportion du marché canadien il faut protéger et, dans la mesure du possible, quels types de biens et de services nous pouvons le mieux produire et vendre à l'étranger. L'un des facteurs devrait être une politique de valorisation d'un plus grand nombre possible de nos ressources.

Pour moi, le mot «politique» signifie un plan d'action. Le terme «programme» ici m'a toujours fasciné. Selon moi, un programme signifie un plan d'action et une stratégie industrielle signifie plusieurs plans d'action. Nous avons certes déjà plusieurs plans d'action en marche, et je vais en dire davantage là-dessus au cours de mon exposé.

● (1612)

On a raison de dire que les politiques de développement industriel doivent reposer sur une évaluation réaliste des forces et des faiblesses du Canada et ce, dans un contexte mondial dynamique. Du côté positif, notre pays dispose de bien des atouts. Nous sommes l'un des pays les plus favorisées sur le plan des ressources naturelles et humaines. Notre population active augmente plus rapidement que celle de certains autres pays développés, et bien que relativement restreinte, elle compte parmi les plus instruites et les plus compétentes. Nos industries entretiennent des liens très étroits en matière technologique avec celles d'autres pays industrialisés, de sorte que nous avons accès à la plupart des découvertes scientifiques qui surviennent partout dans le monde. Il n'y a donc pas lieu d'être aussi pessimiste que certains le sont quant à l'avenir du Canada.

Que faisons-nous pour venir en aide à notre industrie? Tout récemment, le ministère de l'Industrie et du Commerce a réorganisé plusieurs programmes, sept, je crois, et les a regroupés en un seul appelé le PDE. Nous avons créé des offices provinciaux dans toutes les provinces. Ces offices seront habilités à garantir des emprunts dans des banques à charte jusqu'à concurrence de \$200,000, et ce chiffre pourrait fort bien être porté à \$300,000. L'office national sera habilité à garantir des emprunts jusqu'à concurrence d'environ 300 millions de dollars.

Ces offices prendront d'abord soin d'établir si l'entreprise est rentable, et s'il est souhaitable qu'elle reste au Canada. Si ses